Image not found or type unknown

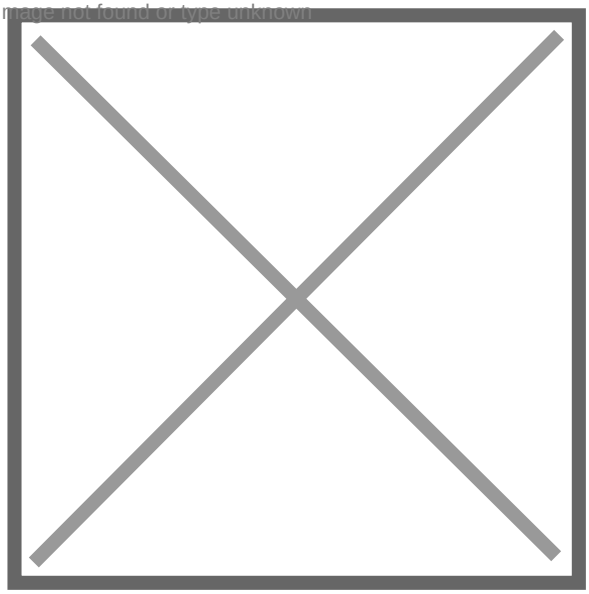

Empoisonnement/enferment san consentement/Obtenir réparation

Par **Angelo333**, le **08/10/2014** à **16:48**

Bonjour,

J'ai été enfermée sans mon consentement et ce pendant un mois et j'ai subis des traitements non justifiés qui ont impliqué le développement d'une tumeur cancéreuse de grade 3 qui n'était pas à ce stade avant mon arrivée dans leur services, ils ont usé de la force alors que j'étais très calme et voulais m'entretenir avec un médecin qui ne m'a pas laissé parlé et m'a envoyé une équipe de 7 personnes qui m'ont cloué sur une table et m'ont injecté un produit inconnu et ce sans obtenir de réponses concernant ce qui m'avait été injecté à mon arrivée aux urgences en Juillet 2013 ...ils me sont tombé à 7 deçu alors que j'étais très calme et voulais rencontrer un médecin qui ne m'a pas laissé parler donc pas écouté c'est ma mère qui m'a emmené aux urgence elle est témoin voir responsable,
Par la suite il m'ont enfermé sans mon consentement cela m'a fait perdre un mois est ils m'ont finalement inoculé une tumeur de grade 3 dans un but de torture organisée(chirurgie obligatoire l'histoire d'une organisation) à l'encontre de ma personne car nombre de personne ma mère comprise était au courant de mes petits soucis de santé physique que je soignais par mes moyens car je ne voulais plus avoir affaire à la chirurgie ou à une opération victime d’une tyrannie hospitalière? fort probable sans parler des associations de médecins qui collettent au sein de leurs colloques des infos sur certains patients afin fleur faire vivre un calvaire dans le but d’engraisser leurs industries et de nous maintenir dans une précarité qui arrange le contrôle des services sociaux.
Quelle procédure entreprendre afin d'obtenir réparation par rapport au préjudice subit?
Comment faire valoir mes droits quant au non respect des procédures d'enferment sans consentements et injustifié du fait de ma bonne santé mentale à mon arrivée... ?
Comment savoir et comment exiger d'obtenir des réponses concernant la personne à l'origine de mon internement non justifié?

Comment obtenir réparation par rapport aux préjudices subits?
En vous remerciant de l'attention que vous porterez à mon dossier.

Cordialement.

Par **Novo**, le **08/10/2014** à **17:50**

Bonjour,

Comment dire...

"ils m'ont finalement inoculé une tumeur de grade 3 dans un but de torture organisée(chirurgie obligatoire l'histoire d'une organisation)"

Voyez donc un avocat pour monter une procédure. Avec les preuves de l'inoculation de ladite tumeur, sans quoi vous risquez de ne pas être pris au sérieux.

Par **Angelo333**, le **08/10/2014** à **19:39**

Il m'ont injecté un produit sous peine de ne pas me laisser sortir (torture digne d'Auschwitss dans un centre psychiatrique)car je leur ai avouer ne pas prendre les médocs car je m'en portais beaucoup mieux je n'avais rien à faire là bas et encore moins besoin de leur médicaments.
ce qui a provoqué la multiplication par 10 de ma tumeur à la sortie de cet enfermement.

Par **Angelo333**, le **08/10/2014** à **19:42**

Comme ils font sur les rats dans les laboratoires vous voyez le genre...

Par **Angelo333**, le **08/10/2014** à **19:44**

J'ai essayé d'obtenir des réponses auprès des services hospitaliers avec des courriers et des coups de téléphone et je n'ai obtenu aucunes réponse, et sur mon lieux de vie je vis avec des infractions de domicile, et des flics qui ne veulent pas prendre ma plainte

Par **docteur Vincent**, le **02/05/2015** à **17:50**

des associations de victimes peuvent vous aider

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés